



2

Jours

## Gérer la mobilité des salariés

dans RESSOURCES HUMAINES - DROIT DU TRAVAIL / Réf : JUR-DRTR-16

### Objectifs de la formation

- Identifier les différents types de mobilité
- Lister les avantages que représente la mobilité
- Organiser la mobilité des salariés
- Accompagner le salarié dans le changement

### Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

#### Jour 1 - Matin

##### 1. Définir les enjeux de la mobilité

- Les enjeux
- Mettre en place des grilles d'analyse

#### Jour 1 - Après-midi

##### 2. Définir les différents types de mobilité

- Interne : mobilité au sein d'une même entreprise
- Verticale : évolution ou régression hiérarchique
- Horizontale : évolution vers un autre poste ou un autre service sans progression hiérarchique
- Géographique : changer de lieu de travail, de région

#### Jour 2 - Matin

##### 3. Organiser la mobilité des salariés



- Plans de succession ou de remplacement en cas de départ
- Identifier les potentiels grâce à des entretiens avec les chefs de service
- Prévoir les évolutions possibles à la suite d'un bilan de carrière ou à différentes actions de formation
- Mettre en place des séminaires d'information
- Installer un conseiller d'orientation dans les locaux
- Impliquer le service
- Communication pour faire circuler l'information en interne

#### 4. Examiner les entretiens de mobilité

- Identifier le rôle de chaque acteur
- Clarifier les objectifs
- Les différentes techniques de questionnement
- Accompagner le changement en rassurant le salarié

### Jour 2 - Après-midi

#### 5. Identifier les avantages de la mobilité des salariés

- Comblent des besoins en effectifs
- Capitaliser les savoirs
- Impliquer et motiver les salariés dans leur évolution au sein de l'entreprise
- Obtenir une meilleure performance grâce à un engagement de la part de l'entreprise

### Pré-requis

Maîtriser les principes des relations collectives en entreprise

### Public cible

Tout personnel d'encadrement



## Pédagogie

### Méthodes pédagogiques :

- Utilisation de méthodes interrogatives permettant à l'élève de réfléchir et de trouver des réponses pertinentes.
- Utilisation de méthodes démonstratives afin de transmettre les concepts et savoir-faire puis établir une mise en application directe avec corrigé.
- L'intervenant pourra également proposer des auto-évaluations afin de rendre le stagiaire acteur de son apprentissage, il s'adaptera au nombre d'apprenants mais également à leur capacité d'adaptation.

### Modalités d'évaluation :

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- Une évaluation en fin de formation sous forme de questions orales ou QCM pourra également être mise en place.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs des participants.

